

Séance du 23 avril 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	33
Présents	29
Absents	4
Procurations	4
Votants	33

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures à la salle l'AULA sur la convocation qui leur a été adressée le quinze avril deux mille vingt-six par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Sabine MIRAL, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Maurice QUATTROPANI, Christine LATAPIE, Martine ROUJON, Jean-Louis COSTE, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Marie-Noëlle SAGE, Isabelle COURTIAL, Thierry RUSCASSIÉ, Salma BÉNALI, Christian GIRAUD, Valérie ABADIE-ROQUES, Patrick MÉRAVILLES, Arnaud RAMPLOU, Benjamin GOURDON (arrivé à 19h18), Jean-François BLANC, Rachida EL HAOUARI, Didier ROBLET, Audrey MATHIEU, Benjamin GOUDERGUES, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Julie SAVIGNAC, Alexis CÉSAR.

Absents ayant donné pouvoir : Mathis VIGUIER (pouvoir à Catherine COUFFIN), Franck TOURNERET (pouvoir à Sabine MIRAL), Laura BOUTONNET (pouvoir à Christian MAZUC), Sandrine BUSCAYLET (pouvoir à Alexis CESAR).

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Sabine MIRAL

DG/69-2026

Désignation d'un délégué du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Collège public des Quatre Saisons

Vu le décret N°2014-1236 du 24 octobre 2014,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L.421-4 et suivants,

Vu l'avis unanimement favorable après examen de la commission en date du 9 avril 2026,

ENTENDU que conformément aux dispositions du décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014, la commune d'Onet-le-Château dispose d'un représentant au sein du Conseil d'Administration du Collège public des Quatre-Saisons.

CONSIDERANT que suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un délégué de la commune appelé à siéger au Conseil d'Administration du Collège public des Quatre-Saisons.

ENTENDU que la désignation des représentants des collectivités territoriales au sein des conseils d'administration des collèges s'effectue dans les conditions prévues par le Code de l'éducation, notamment les articles L.421-4 et suivants relatifs à la composition des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement (collèges et lycées).

CONSIDERANT que dans ce cadre, il est proposé de désigner :

- Madame Catherine COUFFIN en qualité de déléguée de la commune d'Onet-le-Château au Conseil d'administration du Collège public des Quatre-Saisons.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité voix :

- désigne Madame Catherine COUFFIN en tant que déléguée de la commune d'Onet-le-Château pour siéger au Conseil d'Administration du Collège public des Quatre-Saisons.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Sabine MIRAL', written over a horizontal line.

Sabine MIRAL

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 28 AVR. 2026

Et de la publication le : 28 AVR. 2026